

L'engagement au Niveau de l'EU et dans les réseaux européens se poursuit !

Le Mouvement Ecologique est membre de plusieurs alliances mondiales ou européennes. Cette adhésion est d'une importance capitale, car il n'est pas possible pour une organisation nationale comme le Mouvement Ecologique de suivre régulièrement des dossiers internationaux et/ou au niveau de l'UE. Les informations et les travaux préparatoires des organisations partenaires sont donc d'une importance capitale pour que le Mouvement Ecologique puisse être actif. De plus, ces partenariats permettent avant tout de mener des actions communes. Une organisation isolée ne peut pas faire grand-chose au niveau de l'UE, mais ensemble, on est plus fort. C'est pourquoi l'engagement du Mouvement Ecologique ne cesse de croître, surtout au niveau de l'UE, et il participe également activement aux appels mondiaux des organisations partenaires.

SOLIDARITÉ MONDIALE

Dans les dossiers européens importants, tels que la protection du climat, les accords de libre-échange, le rôle des multinationales, la réforme de la politique agricole commune, l'élaboration du budget de l'UE, la thématique des pesticides, etc., le Mouvement Ecologique a surtout été actif dans le réseau commun au niveau de l'UE. Il a également participé aux projets du Bureau Européen de l'Environnement (BEE), dont le Mouvement Ecologique est également membre.

Des prises de position et des lettres de nos organisations partenaires européennes sur ces sujets et d'autres thèmes du développement durable ont toujours été adressées aux ministres compétents, des prises de position ont été envoyées aux parlementaires européens ou des pétitions européennes ont été soutenues.

Ce vaste réseau des Amis de la Terre, à l'échelle européenne et internationale, mais aussi du Bureau européen de l'environnement, est encourageant. Il montre que des personnes s'engagent dans le monde entier pour les mêmes idéaux.

En tant que membre de CAN Europe, un autre réseau paneuropéen d'organisations qui s'engagent pour la protection du climat, le Mouvement Ecologique participe en outre régulièrement à ses assemblées générales, s'informe des développements en cours au niveau de l'UE, participe à des lettres adressées aux décideurs politiques, participe à des ateliers et soutient des projets paneuropéens.

En 2021, le Mouvement Ecologique est également devenu membre du PAN (Pesticides Action Network) afin de s'engager de manière encore plus unie contre l'utilisation des pesticides.

L'ENGAGEMENT EST RENOUVELÉ SOUS LA FORME ACTUELLE DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE



Le jeudi 20 mai 2021, une réunion des ministres européens du commerce a eu lieu. L'un des points à l'ordre du jour était l'accord Mercosur, l'accord de libre-échange entre l'UE et les pays d'Amérique latine que sont l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Dans un appel commun avec d'autres orga-

nisations de la plateforme Stop CETA & TTIP, les participants se sont à nouveau prononcés contre cette forme d'accords commerciaux. Ceux-ci sont dévastateurs d'un point de vue démocratique, social et environnemental. Une grande partie de la société civile a demandé au gouvernement en général et au ministre des Affaires étrangères Jean Asselborn en particulier de s'opposer à l'accord Mercosur.

DES INFORMATIONS PLUS POUSSÉES SUR L'ENGAGEMENT MONDIAL

Depuis deux ans, des rapports d'organisations membres de FoE sont régulièrement publiés dans Kéisecker info ainsi que sur le site Internet du Mouvement Ecologique. L'objectif de ces publications est d'une part de mettre l'accent sur la mise en réseau et la solidarité avec les organisations partenaires. D'autre part, il s'agit également d'illustrer l'influence de notre comportement de consommation et de notre système économique dans le monde entier. Parmi les dossiers internationaux importants de l'année dernière, citons :



- FoE Mozambique : protestations contre le projet de méga-barrage sur le fleuve Zambèze, qui aurait des effets dévastateurs sur la biodiversité et peu d'avantages pour renforcer la sécurité énergétique ;
- FoE Denmark : Appel aux gouvernements du Groenland et du Danemark pour qu'ils
- gouvernement à ne pas autoriser l'exploitation d'une mine à ciel ouvert pour l'extraction d'uranium au Groenland et à protéger ainsi l'environnement arctique ;
- FoE Klumbien : lettre à l'ambassadeur colombien à Bruxelles et expression de solidarité avec les manifestants qui ont défendu leurs droits en Colombie.

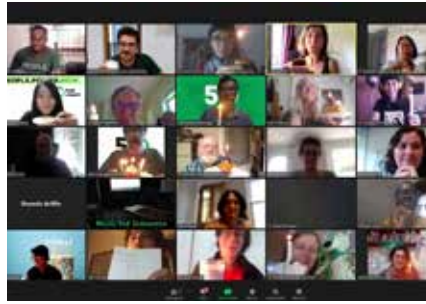


La rubrique a également permis de célébrer des victoires, comme le jugement historique dans l'affaire de pollution pétrolière opposant des agriculteurs nigériens et Friends of the Earth Netherlands à Shell !

DÉPÔT DE COUVERTURE ET PÉTITIONS EUROPÉENNES



Le Mouvement Ecologique soutient également régulièrement des pétitions lancées au niveau européen. Par exemple, en 2021, celle de l'"Europäisch Biergerinitiativ - Beie a Baueren retten" (initiative européenne pour la bière - sauver les paysans), dans laquelle on s'engage pour l'interdiction des pesticides et, en général, pour une protection accrue de la biodiversité dans le paysage agricole.



FRIENDS OF THE EARTH INTERNATIONAL : 50 ANS D'ENGAGEMENT QUI EN VALENT LA PEINE !

Plus de 80 représentants des Amis de la Terre du monde entier ont répondu en 2021 à l'invitation de célébrer le 50e anniversaire du réseau Friends of the Earth International ! Numériquement, une rétrospective passionnante des actions passées a été présentée. Comme par exemple la manifestation annuelle à Berlin sur la politique agricole "On en a marre", avec plus de 30.000 participants. Il était particulièrement intéressant de suivre les rapports des membres des pays asiatiques. Ceux-ci ont montré l'importance d'un réseau mondial, au-delà des différentes cultures.

Bien entendu, le débat ne s'est pas limité à des rétrospectives. Des jeunes ont expliqué pourquoi ils ont trouvé le chemin de FoE et de nouveaux projets mondiaux ont été présentés. Ce sont précisément ces moments qui donnent du courage et qui montrent l'importance de l'engagement dans un réseau international ! Le Mouvement Ecologique était bien sûr aussi représenté lors de la fête !

FOE NEWS : JUGEMENT HISTORIQUE : LES FERMIER NIGÉRIENS AINSI QUE FRIENDS OF THE EARTH NETHERLANDS GAGNENT UN PROCÈS POUR POLLUTION PÉTROLIÈRE CONTRE SHELL

Le 29 janvier, la Cour d'appel de La Haye a donné raison à Milieudefensie/ Friends of the Earth Netherlands, ainsi qu'à quatre autres plaignants nigériens, sur la plupart des points d'un procès pour pollution pétrolière intenté contre Shell en 2008.

Shell Nigeria est responsable de la pol-

lution pétrolière sur trois sites dans le delta du Niger, mais selon le tribunal, la société mère Royal Dutch Shell a également manqué à son devoir de diligence. Trois des quatre plaignants nigériens ainsi que d'autres résidents doivent maintenant être indemnisés pour les dommages subis et Shell doit s'assurer qu'un système de détection des fuites dans les pipelines au Nigeria est installé. Shell s'est également engagée à réduire ses émissions globales de CO2 de 45% d'ici 2030 (sur la base des niveaux de 2019).

C'est la première fois qu'un tribunal tient une transnationale néerlandaise pour responsable de son devoir de diligence à l'étranger. Un jugement qui fera date dans le monde entier !

LA FONDATION OEKOFONDS RÉAGIT À L'APPEL AUX DONS DE INDIGENOUS ENVIRONMENTAL NETWORK

Depuis deux ans, la fondation Oekofonds soutient régulièrement des projets ciblés qui lui sont soumis par des organisations membres de Friends of the Earth. Par exemple, en 2021, un appel lancé par un réseau de peuples indigènes. Car la pandémie touche tout le monde sans exception dans le monde entier, mais pas de manière égale. Les peuples indigènes, qui ne disposent souvent pas des infrastructures sanitaires ou du matériel médical (comme les masques) nécessaires pour se protéger, sont comparativement plus touchés et dépendent de la solidarité et du soutien. La fondation a donc soutenu l'appel.

DES PLAINTES AU NIVEAU EUROPÉEN

En 2021, le Mouvement Ecologique et natur&mwelt se sont vus contraints d'agir au niveau européen contre le gouvernement luxembourgeois. En effet, la perte continue et avérée d'espèces et d'habitats protégés au niveau européen constitue une violation du droit communautaire (directive 92/43/CEE), mais le gouvernement luxembourgeois est loin d'avoir réagi de manière satisfaisante. Actuellement, la Commission européenne examine si elle va porter l'affaire devant la Cour de justice européenne.